



Le vendredi 9 octobre 2020 Participez aux élections des parents d'élèves

Afin de choisir des parents bénévoles qui vous représenteront
aux Conseils de classes et aux Conseils d'Administration du collège

VOTEZ APELGC !!

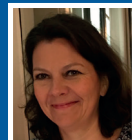
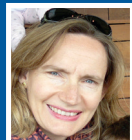
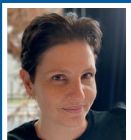
Nos engagements pour le collège les Vallées :

- ➔ **ASSURER UN DIALOGUE CONSTRUCTIF** entre les parents, le corps enseignant et les instances du collège.
- ➔ **AGIR DANS L'INTÉRÊT DE TOUS LES ÉLÈVES** : veiller au bon climat scolaire et développer l'aide aux enfants en difficulté.
- ➔ **SOUTENIR ET DÉFENDRE LE COLLÈGE** auprès des instances locales et de l'éducation nationale... notamment avec la situation sanitaire actuelle due au **COVID**.
- ➔ **VEILLER À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES PROFESSEURS ABSENTS.**
- ➔ **INFORMER RÉGULIÈREMENT LES PARENTS DE LA VIE DU COLLÈGE**, via notre adresse mail, notre page facebook, notre site <https://apelgc.org/>
- ➔ **SOUTENIR ACTIVEMENT LES PROJETS** du collège et **IMPULSER DE NOUVELLES INITIATIVES** pour enrichir le parcours des enfants.

AGISSEZ DANS L'ÉTABLISSEMENT DE VOTRE ENFANT EN ÉLISANT DES DÉLÉGUÉS APELGC

**SEULE ASSOCIATION, DE PARENTS GARENNOIS, APOLITIQUE,
INDÉPENDANTE DE TOUTE INSTANCE NATIONALE**

N'hésitez pas à nous contacter : vallees.apelgc@gmail.com





POUR VOTER, VOUS AVEZ DEUX POSSIBILITÉS :

- 1** Au collège de votre enfant, le 9 octobre de 16h00 à 20h
- 2** Par correspondance, dans la semaine précédant les élections.

COMMENT FAIRE ?

Quand votre enfant vous transmettra l'enveloppe contenant les déclarations des différentes associations et les bulletins de vote correspondants :

- 1** Vous glissez le bulletin que vous avez choisi (sans surcharge, ni rature) dans la petite enveloppe qui reste anonyme et doit être cachetée,
- 2** Vous déposez cette petite enveloppe dans la grande,
- 3** Vous cachetez aussi la grande enveloppe et vous écrivez dessus : votre **NOM**, (et le nom de l'enfant s'il est différent de celui du parent), votre **ADRESSE** et votre **SIGNATURE**,
- 4** Vous ou votre enfant devrez remettre cette grande enveloppe cachetée et signée à l'école ou au chef d'établissement.

Attention, il y a un vote par parent, donc deux votes par famille (si vous avez des enfants en maternelle et en élémentaire et au collège, chaque parent votera dans chaque école).

Chaque parent doit utiliser sa propre enveloppe, y écrire son nom et la signer.

Attention, il y a un vote par parent, donc deux votes par famille (si vous avez des enfants en maternelle et en élémentaire et au collège, chaque parent votera dans chaque école).

Chaque parent doit utiliser sa propre enveloppe, y écrire son nom et la signer.

APELGC >>



Nom + Adresse + Signature

Vous pouvez voter par correspondance dès la réception de ces documents.

En revanche, tout bulletin parvenu après la clôture du bureau, soit le 9 octobre à 20h, sera nul.